## Score des Productivités Comparées

ACOSS

2021-01-19

# Contents

I de	I Activités services productivités basées sur le nombre de comptes actifs 9					
1	1 FEND					
	1.1	LES DONNEES	11			
	1.2	LE CHOIX DE LA REFERENCE	11			
	1.3	LE CALCUL DU SPC	12			
2	TR	ESORERIE - FLUX FINANCIERS - GESTION R	13			
	2.1	LES DONNÉES	13			
	2.2	LES DONNÉES BRUTES	13			
	2.3	VISION PRESTATAIRE : PRISE EN COMPTE DE LA MU- TUALISATION	13			
	2.4	DONNÉES CORRIGÉES	14			
3	$\mathbf{AC}$	CUEIL TELEPHONIQUE	<b>15</b>			
	3.1	LES DONNÉES	15			
	3.2	LE CALCUL DU SPC, UN SPC PAR OFFRE	15			
4	CO	NTROLE SUR PLACE	17			
	4.1	LES DONNEES	17			
	4.2	LE CALCUL DU SPC : PAR TAILLE DU COTISANT CONTROLE ET TYPE D'ACTIONS	17			

4		CONTENTS

5	LCTI		
	5.1	LES DONNEES	21
	5.2	LE CALCUL DU SPC : PREVENTION & RECHERCHE vs TRAVAIL DISSIMULE	21
6	COI	NTROLE SUR PIECES	23
	6.1	LES DONNEES	23
	6.2	LE CALCUL DU SPC : TI vs RG-ACT	23
II de		ctivités services productivités basées sur le nombre nptes actifs	25
7	LIG	NES RG-ACT	27
	7.1	LES DONNEES	27
	7.2	LE CHOIX DE LA REFERENCE	27
	7.3	LE CALCUL DU SPC	28
8	LIG	NES GE-TGE	29
	8.1	LES DONNEES	29
	8.2	LE CHOIX DES REFERENCES DE PRODUCTIVITE	29
	8.3	LE CALCUL DU SPC	30
	8.4	ANNEXE STAT	30
9	LIG	NE AE	31
	9.1	LES DONNEES	31
	9.2	LE CHOIX DE LA REFERENCE	31
	9.3	LE CALCUL DU SPC	32
	9.4	LISTE DES ACTIVITES	32
10	LIG	NE TI ARTISANS COMMERCANTS	33
	10.1	LES DONNEES	33
	10.2	LE CHOIX DE LA REFERENCE	33
	10.3	LE CALCUL DU SPC	34
	10.4	LISTE DES ACTIVITES	34

CONTENTS	5
----------	---

11 LIGNE TI PL	35
11.1 LES DONNEES	35
11.2 LE CHOIX DE LA REFERENCE	35
11.3 LE CALCUL DU SPC	36
11.4 LISTE DES ACTIVITES	36
12 LIGNE PAM	37
12.1 LES DONNEES	37
12.2 LE CHOIX DE LA REFERENCE : 1388 COMPTES PAR ETPP	37
12.3 LE CALCUL DU SPC	37
12.4 LISTE DES ACTIVITES	38
13 LIGNE PUMA	39
13.1 LES DONNEES	39
13.2 LE CHOIX DE LA REFERENCE	39
13.3 LE CALCUL DU SPC	40
13.4 LISTE DES ACTIVITES	40
14 LIGNE DIVERS	41
14.1 LES DONNEES	41
14.2 LE CHOIX DE LA REFERENCE	41
14.3 LE CALCUL DU SPC	42
14.4 LISTE DES ACTIVITES	42
15 LIGNES CNT	43
15.1 LES DONNÉES	43
15.2 LE CHOIX DE LA REFERENCE	43
15.3 LE CALCUL DU SPC	44
15.4 LISTE DES ACTIVITES	44

6 CONTENTS

III	Activités support	45
16	INFORMATIQUE	47
	16.1 LES DONNEES	47
	16.2 VISION PRESTATAIRE : PRISE EN COMPTE DE LA MU- TUALISATION	47
	16.3 DONNÉES CORRIGÉES	48
17	ACHATS MARCHES LOGISTIQUE (AML)	49
	17.1 LES DONNEES	49
	17.2 VISION PRESTATAIRE : PRISE EN COMPTE DE LA MU- TUALISATION	49
	17.3 DONNÉES CORRIGÉES	50
18	GESTION ET VERIFICATION COMPTABLE GA	<b>51</b>
	18.1 LES DONNEES	51
	18.2 VISION PRESTATAIRE : PRISE EN COMPTE DE LA MU- TUALISATION	51
	18.3 DONNÉES CORRIGÉES	52
19	RH ET GESTION ADMINISTRATIVE DU PERSONNEL	<b>5</b> 3
	19.1 LES DONNEES	53
	19.2 VISION PRESTATAIRE : PRISE EN COMPTE DE LA MU- TUALISATION	53
	19.3 DONNÉES CORRIGÉES	54
20	GESTION DE LA PAIE	<b>5</b> 5
	20.1 LES DONNEES	55
	20.2 VISION PRESTATAIRE : PRISE EN COMPTE DE LA MU- TUALISATION	55
	20.3 DONNÉES CORRIGÉES	56
21	PILOTAGE ET AIDE AU PILOTAGE	57
	21.1 LES DONNEES	57
	21.2 CALCUL DU SPC	57
	21.3 RESULTATS	58

CONTENTS	7
22 AUTRES	<b>59</b>
22.1 DONNEES EFFECTIFS	59

8 CONTENTS

## Part I

Activités services productivités basées sur le nombre de comptes actifs

### **FEND**

#### 1.1 LES DONNEES

- Les activités Les activités retenues "gestion des Fend et de l'image" : OG841 et OM841
- Les entités Une seule entité concernée : URSSAF

Pour les entités CESU, PAJE, FRONTALIERS SUISSES, TESE, CEA, la gestion des Fend est traitée dans les lignes.

- Les effectifs Les effectifs sont issus de la base Icare. Il s'agit des effectifs présents à la production, pour tous les types de contrats, y compris encadrement (ETPP phase 3 + part d'encadrement phase 5)
- La production Nombre de plis entrants pour l'année(source Cassiopée, code PLI01).
- La mutualisation : pas de correction

### 1.2 LE CHOIX DE LA REFERENCE

Pour cette activité la référence est déterminée par la caisse nationale **Référence** = 40 000 plis par agent

#### 1.3 LE CALCUL DU SPC

Pour une activité du référentiel, le score des productivités comparées se définit comme le rapport entre effectif de référence et l'effectif réel. L'effectif de référence est l'effectif nécessaire pour atteindre la référence de productivité.

Le score d'efficience technique s'exprime également comme le rapport entre la productivité observée et la productivité de référence.

SPC = Effectif de référence / Effectif

011

#### Productivité / Référence de produtivité

Le SPC mesure l'écart à la référence de productivité. Un score proche de la valeur 1 indique un écart à la référence faible, un score supérieur à 1 signifie un niveau de productivité supérieur à la référence.

Il se décline également en « enjeu en ETP » : Enjeu Effectif = Effectif - Effectif de référence = Effectif ( 1- Score Efficience Technique)

Ainsi, un enjeu largement positif correspond à un SPC faible, càd éloigné de la référence de productivité.

```
install.packages("bookdown")
# or the development version
# devtools::install_github("rstudio/bookdown")
```

# TRESORERIE - FLUX FINANCIERS - GESTION R

### 2.1 LES DONNÉES

Le périmètre contient :

- 3 activités sont consolidées pour le calcul des ETPP : gestion et prévision de la trésorerie(OG5, OM5), gestion des titres financiers et des impayés (OG5a, OM5a) et gestion R et S (OG62, OM62)
- 1 inducteur de production: le nombre de mouvements issus de Soft (bruts et impayés) y compris impayés de téléréglements et de prélèvements (source Ogur/Soft). Cet indicateur est celui utilisé dans Ogur pour les activités gestion de la trésorerie et gestion des titres financiers. Concernant la gestion R et S, l'inducteur est le nombre d'écritures de crédits.

### 2.2 LES DONNÉES BRUTES

# 2.3 VISION PRESTATAIRE : PRISE EN COMPTE DE LA MUTUALISATION

La gestion de la mutualisation est réalisée en 3 étapes :

- - la définition du périmètre de mutualisation : qui sont les prestataires ? qui sont les clients? Un nouveau calcul d'ETPP et d'Output par consolidation des données sur le nouveau périmètre (Clients + Prestataires)
  - le calcul de la référence de productivité sur le nouveau périmètre
  - la correction de l'Output, avec utilisation de la référence de productivité

#### 2.3.1 DEFINITION DU PERIMETRE DE MUTUALI-SATION

Quels prestataires? quels clients?

Un recalcul des effectifs et des outputs, les clients sont rapprochés des prestataires.

#### CALCUL DE LA REFERENCE DE PRODUC-2.3.2**TIVITE**

L'utilisation du Z-score robuste ne fait ressortir aucune valeur extrême. Toutes les valeurs sont inférieures à 3. La référence de productivité est donc égale à la moyenne des productivités individuelles calculées sur le périmètre de mutualisation.

#### CORRECTION DE L'OUPUT 2.3.3

L'exploitation de la référence de productivité permet de corriger l'output par un transfert positif vers le prestataire et négatif vers le client.

### 2.4 DONNÉES CORRIGÉES

# ACCUEIL TELEPHONIQUE

### 3.1 LES DONNÉES

Les effectifs sont issus de la base Icare. Pour chaque organisme, sont recueillis tous les effectifs qui pointent sur les activités "accueil téléphonique (Niveau 1) et ASDM", qu'elles soient mutualisées ou non. Il s'agit dans la langue ogurienne des activités OG10221, OM10221, OMb10221 et OM10221a.

Les entités concernées : URSSAF, CESU, PAJE, FRONTALIERS SUISSES, TESE, CEA

Le volume d'appels téléphoniques aboutis est extrait de la base Sidéral, il s'agit des appels traités par chaque organisme ("par qui"), peu importe le destinataire de l'appel ("pour qui"). Sont pris en compte, les appels traités par l'organisme, Urssaf et autres entités.

Le calcul du SPC s'inscrit donc bien dans la vision prestataire.

### 3.2 LE CALCUL DU SPC, UN SPC PAR OF-FRE

La productivité de chaque organisme est calculée par offre de service.

Par offre de service, le volume de production - le nombre d'appels aboutis - est connu et extrait de Sidéral.

Par offre de service, les effectifs ETPP sont estimés à partir des ETPP issus d'Ogur auxquels s'appliquent une clé de répartition.

Cette clé est égale au rapport entre Temps passé sur l'offre et le temps passé sur l'ensemble des offres. Ces données sont extraites de Sidéral.

Pour chaque organisme,

- Production(Offre) = Nb Appels Aboutis(Offre)
- ETPP(Offre) = ETPP Accueil Téléphonique x Temps passé(Offre) / Temps passé(Toutes les Offres)
- Productivité(Offre) = Production(Offre) / ETPP(Offre)

Le calcul du SPC obéit à la loi générale, il est déterminé pour chaque offre. Des productivités individuelles est déduit une moyenne, cette moyenne constitue la référence.

Pour un organisme et une offre, le score des productivités comparées se définit comme le rapport entre effectif de référence et l'effectif réel. L'effectif de référence est l'effectif nécessaire pour atteindre la référence de productivité.

Le SPC s'exprime également comme le rapport entre la productivité observée et la productivité de référence.

#### SPC = Effectif de référence / Effectif

ou

#### Productivité / Référence de produtivité

Le SPC mesure l'écart à la référence de productivité. Un score proche de la valeur 1 indique un écart à la référence faible, un score supérieur à 1 signifie un niveau de productivité supérieur à la référence.

Il se décline également en « enjeu en ETP » : Enjeu Effectif = Effectif - Effectif de référence = Effectif ( 1- SPC)

Ainsi, un enjeu largement positif correspond à un SPC faible, càd éloigné de la référence de productivité.

- 3.2.1 ACCUR ETPP
- 3.2.2 ACCUR REFERENCE
- 3.2.3 ACCUR SPC

### CONTROLE SUR PLACE

#### 4.1 LES DONNEES

- Les activités Les activités retenues "Contrôle" :
- Liste des actions : "110", "112", "113", "114", "116", "122", "401", "120", "121", "140", "142", "150", "200", "201", "204", "210", "230", "240", "250", "143", "144", "145", "146"
- Les entités Une seule entité concernée : URSSAF
- Les effectifs Les effectifs sont issus de la base Icare. Il s'agit des effectifs présents à la production, pour tous les types de contrats, y compris encadrement (ETPP phase 3 + part d'encadrement phase 5)
- La production et la durée du contrôle : nombre d'actions de contrôle et durée du contrôle par code action, taille du cotisant contrôlé (source Disep-SAS)

Taille:

### 4.2 LE CALCUL DU SPC : PAR TAILLE DU COTISANT CONTROLE ET TYPE D'ACTIONS

La durée de contrôle varie fortement en fonction de la taille du cotisant contrôlé et du type d'action, ainsi, le calcul de la productivité se réalise sur un regroupement taille/type.

Par regroupement Taille/Type d'actions, le volume de production - le nombre d'actions de contrôle - est connu et extrait de la base SAS-Disep.

Par regroupement Taille/Type d'actions, les effectifs ETPP sont estimés à partir des ETPP issus d'Ogur auxquels s'appliquent une clé de répartition.

Cette clé est égale au rapport entre Temps passé sur le regroupement Taille/Type d'actions et le temps passé sur l'ensemble des actions CCA. Ces données sont extraites de la base SAS-Disep.

Pour chaque organisme,

- Production(Taille/Type d'actions) = Nb d'Actions Aboutis(Taille/Type d'actions)
- ETPP(Taille/Type d'actions) = ETPP CCA x Temps passé(Taille/Type d'actions) / Temps passé(Actions CCA)
- Productivité(Taille/Type d'actions) = Production(Taille/Type d'actions)
   / ETPP(Taille/Type d'actions)

Le calcul du SPC obéit à la loi générale, il est déterminé pour chaque regroupement Taille/Type d'actions. Des productivités individuelles est déduite une moyenne, cette moyenne constitue la référence.

Pour un organisme et un regroupement Taille/Type d'actions, le score des productivités comparées se définit comme le rapport entre effectif de référence et l'effectif réel. L'effectif de référence est l'effectif nécessaire pour atteindre la référence de productivité.

Le SPC s'exprime également comme le rapport entre la productivité observée et la productivité de référence.

#### SPC = Effectif de référence / Effectif

ou

#### Productivité / Référence de produtivité

Le SPC mesure l'écart à la référence de productivité. Un score proche de la valeur 1 indique un écart à la référence faible, un score supérieur à 1 signifie un niveau de productivité supérieur à la référence.

Il se décline également en « enjeu en ETP » : Enjeu Effectif = Effectif - Effectif de référence = Effectif ( 1- SPC)

Ainsi, un enjeu largement positif correspond à un SPC faible, càd éloigné de la référence de productivité.

- 4.2. LE CALCUL DU SPC : PAR TAILLE DU COTISANT CONTROLE ET TYPE D'ACTIONS19
- 4.2.1 Actions 110-112-Moins de 3 ETPP
- 4.2.2 Actions 110-112-Moins de 3 REFERENCE
- 4.2.3 Actions 110-112-Moins de 3 SPC

## **LCTI**

#### 5.1 LES DONNEES

- Les activités Les activités retenues "LCTI" :
- Liste des actions :
- Les entités Une seule entité concernée : URSSAF
- Les effectifs Les effectifs sont issus de la base Icare. Il s'agit des effectifs présents à la production, pour tous les types de contrats, y compris encadrement (ETPP phase 3 + part d'encadrement phase 5)
- La production et la durée du contrôle : nombre d'actions de contrôle et durée du contrôle par code action (source Disep-SAS)

# 5.2 LE CALCUL DU SPC : PREVENTION & RECHERCHE vs TRAVAIL DISSIMULE

Les travaux sur les actions de lutte contre le travail illégal ont montré l'intérêt de distinguer les actions de prévention et recherche (Actions 132) des autres actions de travail dissimulé (Actions 130, 131) ou d'exploitation des procès verbaux LCTD (Actions 133).

Le calcul du SPC s'effectue donc sur ses deux segments : - Actions 132 - Autres actions (130, 131, 133)

Le volume de production par type d'actions est connu et extrait de la base SAS-Disep.

Par type d'actions (132, hors132), les effectifs ETPP sont estimés à partir des ETPP issus d'Ogur auxquels s'appliquent une clé de répartition.

Cette clé est égale au rapport entre Temps passé par type d'actions et le temps passé sur l'ensemble des actions LCTI. Ces données sont extraites de la base SAS-Disep.

Pour chaque organisme,

- Production(Type d'actions) = Nb d'Actions Aboutis(Type d'actions)
- ETPP(Type d'actions) = ETPP LCTI x Temps passé(Type d'actions) / Temps passé(Actions LCTI)
- Productivité(Taille/Type d'actions) = Production(Taille/Type d'actions)
   / ETPP(Taille/Type d'actions)

Le calcul du SPC obéit à la loi générale, il est déterminé pour chaque regroupement Taille/Type d'actions. Des productivités individuelles est déduite une moyenne, cette moyenne constitue la référence.

Pour un organisme par Type d'actions, le score des productivités comparées se définit comme le rapport entre effectif de référence et l'effectif réel. L'effectif de référence est l'effectif nécessaire pour atteindre la référence de productivité.

Le SPC s'exprime également comme le rapport entre la productivité observée et la productivité de référence.

#### SPC = Effectif de référence / Effectif

011

#### Productivité / Référence de produtivité

Le SPC mesure l'écart à la référence de productivité. Un score proche de la valeur 1 indique un écart à la référence faible, un score supérieur à 1 signifie un niveau de productivité supérieur à la référence.

Il se décline également en « enjeu en ETP » : Enjeu Effectif = Effectif - Effectif de référence = Effectif ( 1- SPC)

Ainsi, un enjeu largement positif correspond à un SPC faible, càd éloigné de la référence de productivité.

#### 5.2.1 ACTIONS LCTI 132 - ETPP

#### 5.2.2 ACTIONS LCTI 132 - REFERENCE

#### 5.2.3 ACTIONS LCTI 132 - SPC

## CONTROLE SUR PIECES

#### 6.1 LES DONNEES

- Les activités Les activités retenues "PCAP" :
- Liste des actions :
- Les entités Une seule entité concernée : URSSAF
- Les effectifs Les effectifs sont issus de la base Icare. Il s'agit des effectifs présents à la production, pour tous les types de contrats, y compris encadrement (ETPP phase 3 + part d'encadrement phase 5)
- La production et la durée du contrôle : nombre d'actions de contrôle et durée du contrôle par code action (source Disep-SAS)

#### 6.2 LE CALCUL DU SPC : TI vs RG-ACT

Les travaux sur les actions de lutte contre le travail illégal ont montré l'intérêt de distinguer les actions de contrôle partiel sur pièces TI (Actions203) des autres de contrôle partiel d'assiette (123, 124)

\*Le calcul du SPC s'effectue donc sur ses deux segments :

- Actions 203
- Autres actions (123, 124)\*

Le volume de production par type d'actions est connu et extrait de la base SAS-Disep.

Par type d'actions (203, 123-124), les effectifs ETPP sont estimés à partir des ETPP issus d'Ogur auxquels s'appliquent une clé de répartition.

Cette clé est égale au rapport entre Temps passé par type d'actions et le temps passé sur l'ensemble des actions LCTI. Ces données sont extraites de la base SAS-Disep.

Pour chaque organisme,

- Production(Type d'actions) = Nb d'Actions Aboutis(Type d'actions)
- ETPP(Type d'actions) = ETPP LCTI x Temps passé(Type d'actions) / Temps passé(Actions LCTI)
- Productivité(Taille/Type d'actions) = Production(Taille/Type d'actions)
   / ETPP(Taille/Type d'actions)

Le calcul du SPC obéit à la loi générale, il est déterminé pour chaque regroupement Taille/Type d'actions. Des productivités individuelles est déduite une moyenne, cette moyenne constitue la référence.

Pour un organisme par Type d'actions, le score des productivités comparées se définit comme le rapport entre effectif de référence et l'effectif réel. L'effectif de référence est l'effectif nécessaire pour atteindre la référence de productivité.

Le SPC s'exprime également comme le rapport entre la productivité observée et la productivité de référence.

#### SPC = Effectif de référence / Effectif

01

#### Productivité / Référence de produtivité

Le SPC mesure l'écart à la référence de productivité. Un score proche de la valeur 1 indique un écart à la référence faible, un score supérieur à 1 signifie un niveau de productivité supérieur à la référence.

Il se décline également en « enjeu en ETP » : Enjeu Effectif = Effectif - Effectif de référence = Effectif ( 1- SPC)

Ainsi, un enjeu largement positif correspond à un SPC faible, càd éloigné de la référence de productivité.

#### 6.2.1 ACTIONS PCAP 203 - ETPP

#### 6.2.2 ACTIONS PCAP 203 - REFERENCE

#### 6.2.3 ACTIONS PCAP 203 - SPC

## Part II

Activités services productivités basées sur le nombre de comptes actifs

### LIGNES RG-ACT

#### 7.1 LES DONNEES

- les catégories de de cotisants Ogur : "ACT", "ODS", "RG -10", "RG 10 à +50"
- Les activités Toutes les activités de service hors Fend, hors accueil téléphonique, hors Trésorerie-gestion R, hors Contrôle, hors LCTI, hors contrôle sur pièces (cf. Annexe)
- L'output : le nombre de comptes actifs (source Icare). Moyenne des 4 trimestres.
- L'input : le nombre d'ETPP des activités citées (avec encadrement), moyenne des 4 trimestres
- La mutualisation : pas de correction

#### 7.2 LE CHOIX DE LA REFERENCE

La référence se calcule comme la moyenne des productivités individuelles hors valeurs extrêmes.

Remarque : dans une moyenne de productivités individuelles, chaque organisme a le même poids dans le calcul. Cette moyenne est de fait plus sensible aux valeurs extrêmes, qu'il est donc nécessaire de détecter et d'éliminer.

La détection s'effectue à l'aide de la méthode du Z-Score robuste. Il se calcule à l'aide de deux paramètres : la médiane et le MAD (Median Absolute Deviation, écart absolu médian).

Z-Score(Productivité) = valeur absolue(Productivité - Médiane)/MAD  $Un\ Z$ -Score supérieur à 3 indique une valeur extrême

### 7.3 LE CALCUL DU SPC

Pour une activité du référentiel, le Score des Productivités Comparées se définit comme le rapport entre effectif de référence et l'effectif réel. L'effectif de référence est l'effectif nécessaire pour atteindre la référence de productivité.

Le SPC s'exprime également comme le rapport entre la productivité observée et la productivité de référence.

SPC = Effectif de référence / Effectif

ou

#### Productivité / Référence de produtivité

Le SPC mesure l'écart à la référence de productivité. Un score proche de la valeur 1 indique un écart à la référence faible, un score supérieur à 1 signifie un niveau de productivité supérieur à la référence.

Il se décline également en « enjeu en ETP » : Enjeu Effectif = Effectif - Effectif de référence = Effectif ( 1- SPC)

Ainsi, un enjeu largement positif correspond à un SPC faible, càd éloigné de la référence de productivité.

## LIGNES GE-TGE

#### 8.1 LES DONNEES

- périmètre entité : Urssaf
- les catégories de cotisants Ogur : "TGE", "GE et VLU"
- Les activités : Toutes les activités de service hors Fend, hors accueil téléphonique, hors Trésorerie-gestion R, hors Contrôle, hors contrôle sur pièces
- L'output : le nombre de siren (source Sidéral)
- L'input : le nombre d'ETPP des activités citées (avec encadrement)
- Le facteur de charge : le nombre moyen de comptes par entreprise. Le nombre de comptes : nombre de comptes actifs (source Icare, moyenne des 4 trimestres)
- La mutualisation : pas de correction

### 8.2 LE CHOIX DES REFERENCES DE PRO-DUCTIVITE

Le calcul de la référence de productivité repose sur 2 hypothèses issues des connaissances des experts métier :

• L'agent gère une entreprise (et l'ensemble des comptes qui s'y rattachent) et pas seulement un compte. Donc, pour le calcul de la productivité l'Output est le nombre d'entreprises.

• le nombre moyen de comptes par entreprise est un facteur de charge supplémentaire. Les opérations manuelles de gestion des comptes sont plus chronophages pour les entreprises ayant un plus grand nombre d'établissements

La prise en compte simultanée de ces deux éléments entraine le choix d'une référence de productivité différenciée (propre à chaque organisme).

La productivité liée au nombre moyen d'établissements par entreprise selon la relation suivante (estimation par régression linéaire) :

Productivité de référence = " " x Nombre moyen d'établissements

Les résultats statistiques détaillés sont fournis en annexe

#### 8.3 LE CALCUL DU SPC

Pour une activité du référentiel, le Score des Productivités Comparées se définit comme le rapport entre effectif de référence et l'effectif réel. L'effectif de référence est l'effectif nécessaire pour atteindre la référence de productivité.

Le SPC s'exprime également comme le rapport entre la productivité observée et la productivité de référence.

SPC = Effectif de référence / Effectif

011

#### Productivité / Référence de produtivité

Le SPC mesure l'écart à la référence de productivité. Un score proche de la valeur 1 indique un écart à la référence faible, un score supérieur à 1 signifie un niveau de productivité supérieur à la référence.

Il se décline également en « enjeu en ETP » : Enjeu Effectif = Effectif - Effectif de référence = Effectif ( 1-SPC)

Ainsi, un enjeu largement positif correspond à un SPC faible, càd éloigné de la référence de productivité.

#### 8.4 ANNEXE STAT

### LIGNE AE

#### 9.1 LES DONNEES

- les catégories de de cotisants Ogur : "Auto-entrepreneur"
- Les activités : Toutes les activités de service hors Fend, hors accueil téléphonique, hors Trésorerie-gestion R, hors Contrôle, hors contrôle sur pièces (cf. Annexe)
- L'output : le nombre de comptes actifs micro-entrepreneurs (source Icare). Moyenne des 4 trimestres.
- L'input : le nombre d'ETPP des activités citées (avec encadrement), moyenne des 4 trimestres
- La mutualisation : pas de correction

#### 9.2 LE CHOIX DE LA REFERENCE

La référence se calcule comme la moyenne des productivités individuelles hors valeurs extrêmes.

Remarque : dans une moyenne de productivités individuelles, chaque organisme a le même poids dans le calcul. Cette moyenne est de fait plus sensible aux valeurs extrêmes, qu'il est donc nécessaire de détecter et d'éliminer.

La détection s'effectue à l'aide de la méthode du Z-Score robuste. Il se calcule à l'aide de deux paramètres : la médiane et le MAD (Median Absolute Deviation, écart absolu médian).

Z-Score(Productivité) = valeur absolue(Productivité - Médiane)/MAD

Un Z-Score supérieur à 3 indique une valeur extrême

#### 9.3 LE CALCUL DU SPC

Pour une activité du référentiel, le Score des Productivités Comparées se définit comme le rapport entre effectif de référence et l'effectif réel. L'effectif de référence est l'effectif nécessaire pour atteindre la référence de productivité.

Le SPC s'exprime également comme le rapport entre la productivité observée et la productivité de référence.

SPC = Effectif de référence / Effectif

011

#### Productivité / Référence de produtivité

Le SPC mesure l'écart à la référence de productivité. Un score proche de la valeur 1 indique un écart à la référence faible, un score supérieur à 1 signifie un niveau de productivité supérieur à la référence.

Il se décline également en « enjeu en ETP » : Enjeu Effectif = Effectif - Effectif de référence = Effectif ( 1- SPC)

Ainsi, un enjeu largement positif correspond à un SPC faible, càd éloigné de la référence de productivité.

#### 9.4 LISTE DES ACTIVITES

# LIGNE TI ARTISANS COMMERCANTS

#### 10.1 LES DONNEES

- les catégories de de cotisants Ogur : "ETI hors PL"
- Les activités : Toutes les activités de service hors Fend, hors accueil téléphonique, hors Trésorerie-gestion R, hors Contrôle, hors contrôle sur pièces (cf. Annexe)
- L'output : le nombre de comptes actifs TI Artisans Commerçants (source Icare). Moyenne des 4 trimestres.
- L'input : le nombre d'ETPP des activités citées (avec encadrement), moyenne des 4 trimestres
- La mutualisation : pas de correction

#### 10.2 LE CHOIX DE LA REFERENCE

La référence se calcule comme la moyenne des productivités individuelles hors valeurs extrêmes.

Remarque : dans une moyenne de productivités individuelles, chaque organisme a le même poids dans le calcul. Cette moyenne est de fait plus sensible aux valeurs extrêmes, qu'il est donc nécessaire de détecter et d'éliminer.

La détection s'effectue à l'aide de la méthode du Z-Score robuste. Il se calcule à l'aide de deux paramètres : la médiane et le MAD (Median Absolute Deviation, écart absolu médian).

 ${\it Z-Score}(Productivit\'e) = valeur \; absolue(Productivit\'e - \, M\'ediane)/MAD$ 

Un Z-Score supérieur à 3 indique une valeur extrême

#### 10.3 LE CALCUL DU SPC

Pour une activité du référentiel, le Score des Productivités Comparées se définit comme le rapport entre effectif de référence et l'effectif réel. L'effectif de référence est l'effectif nécessaire pour atteindre la référence de productivité.

Le SPC s'exprime également comme le rapport entre la productivité observée et la productivité de référence.

SPC = Effectif de référence / Effectif

ou

#### Productivité / Référence de produtivité

Le SPC mesure l'écart à la référence de productivité. Un score proche de la valeur 1 indique un écart à la référence faible, un score supérieur à 1 signifie un niveau de productivité supérieur à la référence.

Il se décline également en « enjeu en ETP » : Enjeu Effectif = Effectif - Effectif de référence = Effectif ( 1- SPC)

Ainsi, un enjeu largement positif correspond à un SPC faible, càd éloigné de la référence de productivité.

#### 10.4 LISTE DES ACTIVITES

### LIGNE TI PL

#### 11.1 LES DONNEES

- les catégories de de cotisants Ogur : "ETI PL"
- Les activités : Toutes les activités de service hors Fend, hors accueil téléphonique, hors Trésorerie-gestion R, hors Contrôle, hors contrôle sur pièces (cf. Annexe)
- L'output : le nombre de comptes actifs TI PL (source Icare). Moyenne des 4 trimestres.
- L'input : le nombre d'ETPP des activités citées (avec encadrement), moyenne des 4 trimestres
- La mutualisation : pas de correction

#### 11.2 LE CHOIX DE LA REFERENCE

La référence se calcule comme la moyenne des productivités individuelles hors valeurs extrêmes.

Remarque : dans une moyenne de productivités individuelles, chaque organisme a le même poids dans le calcul. Cette moyenne est de fait plus sensible aux valeurs extrêmes, qu'il est donc nécessaire de détecter et d'éliminer.

La détection s'effectue à l'aide de la méthode du Z-Score robuste. Il se calcule à l'aide de deux paramètres : la médiane et le MAD (Median Absolute Deviation, écart absolu médian).

Z-Score(Productivité) = valeur absolue(Productivité - Médiane)/MAD

Un Z-Score supérieur à 3 indique une valeur extrême

#### 11.3 LE CALCUL DU SPC

Pour une activité du référentiel, le Score des Productivités Comparées se définit comme le rapport entre effectif de référence et l'effectif réel. L'effectif de référence est l'effectif nécessaire pour atteindre la référence de productivité.

Le SPC s'exprime également comme le rapport entre la productivité observée et la productivité de référence.

SPC = Effectif de référence / Effectif

011

#### Productivité / Référence de produtivité

Le SPC mesure l'écart à la référence de productivité. Un score proche de la valeur 1 indique un écart à la référence faible, un score supérieur à 1 signifie un niveau de productivité supérieur à la référence.

Il se décline également en « enjeu en ETP » : Enjeu Effectif = Effectif - Effectif de référence = Effectif ( 1- SPC)

Ainsi, un enjeu largement positif correspond à un SPC faible, càd éloigné de la référence de productivité.

#### 11.4 LISTE DES ACTIVITES

# LIGNE PAM

#### 12.1 LES DONNEES

- les catégories de cotisants Ogur : "TI PL PAM"
- Les activités : Toutes les activités de service hors Fend, hors accueil téléphonique, hors Trésorerie-gestion R, hors Contrôle, hors contrôle sur pièces (cf. Annexe)
- L'output : le nombre de comptes actifs PAM (source Icare). Moyenne des 4 trimestres.
- L'input : le nombre d'ETPP des activités citées (avec encadrement), moyenne des 4 trimestres
- La mutualisation : pas de correction

#### 12.2 LE CHOIX DE LA REFERENCE : 1388 COMPTES PAR ETPP

La référence est déterminée par l'Acoss, à partir des études sur la centralisation de la gestion des comptes PAM sur quelques organismes.

#### 12.3 LE CALCUL DU SPC

Pour une activité du référentiel, le Score des Productivités Comparées se définit comme le rapport entre effectif de référence et l'effectif réel. L'effectif de référence est l'effectif nécessaire pour atteindre la référence de productivité.

Le SPC s'exprime également comme le rapport entre la productivité observée et la productivité de référence.

SPC = Effectif de référence / Effectif

ou

#### Productivité / Référence de produtivité

Le SPC mesure l'écart à la référence de productivité. Un score proche de la valeur 1 indique un écart à la référence faible, un score supérieur à 1 signifie un niveau de productivité supérieur à la référence.

Il se décline également en « enjeu en ETP » : Enjeu Effectif = Effectif - Effectif de référence = Effectif ( 1- SPC)

Ainsi, un enjeu largement positif correspond à un SPC faible, càd éloigné de la référence de productivité.

#### 12.4 LISTE DES ACTIVITES

### LIGNE PUMA

#### 13.1 LES DONNEES

- les catégories de cotisants Ogur : "PUMA"
- Les activités : Toutes les activités de service hors Fend, hors accueil téléphonique, hors Trésorerie-gestion R, hors Contrôle, hors contrôle sur pièces (cf. Annexe)
- L'output : le nombre de comptes actifs PUMA (source Icare). Moyenne des 4 trimestres.
- L'input : le nombre d'ETPP des activités citées (avec encadrement), moyenne des 4 trimestres
- La mutualisation : pas de correction

#### 13.2 LE CHOIX DE LA REFERENCE

La référence se calcule comme la moyenne des productivités individuelles hors valeurs extrêmes.

Remarque : dans une moyenne de productivités individuelles, chaque organisme a le même poids dans le calcul. Cette moyenne est de fait plus sensible aux valeurs extrêmes, qu'il est donc nécessaire de détecter et d'éliminer.

La détection s'effectue à l'aide de la méthode du Z-Score robuste. Il se calcule à l'aide de deux paramètres : la médiane et le MAD (Median Absolute Deviation, écart absolu médian).

Z-Score(Productivité) = valeur absolue(Productivité - Médiane)/MAD

Un Z-Score supérieur à 3 indique une valeur extrême

#### 13.3 LE CALCUL DU SPC

Pour une activité du référentiel, le Score des Productivités Comparées se définit comme le rapport entre effectif de référence et l'effectif réel. L'effectif de référence est l'effectif nécessaire pour atteindre la référence de productivité.

Le SPC s'exprime également comme le rapport entre la productivité observée et la productivité de référence.

SPC = Effectif de référence / Effectif

OU

#### Productivité / Référence de produtivité

Le SPC mesure l'écart à la référence de productivité. Un score proche de la valeur 1 indique un écart à la référence faible, un score supérieur à 1 signifie un niveau de productivité supérieur à la référence.

Il se décline également en « enjeu en ETP » : Enjeu Effectif = Effectif - Effectif de référence = Effectif ( 1- SPC)

Ainsi, un enjeu largement positif correspond à un SPC faible, càd éloigné de la référence de productivité.

#### 13.4 LISTE DES ACTIVITES

### LIGNE DIVERS

#### 14.1 LES DONNEES

- les catégories de cotisants Ogur : "EGM", "Divers"
- Les activités : Toutes les activités de service hors Fend, hors accueil téléphonique, hors Trésorerie-gestion R, hors Contrôle, hors contrôle sur pièces (cf. Annexe)
- L'output : le nombre de comptes actifs (source Icare). Moyenne des 4 trimestres.
- L'input : le nombre d'ETPP des activités citées (avec encadrement), moyenne des 4 trimestres
- La mutualisation : pas de correction

#### 14.2 LE CHOIX DE LA REFERENCE

La référence se calcule comme la moyenne des productivités individuelles hors valeurs extrêmes.

Remarque : dans une moyenne de productivités individuelles, chaque organisme a le même poids dans le calcul. Cette moyenne est de fait plus sensible aux valeurs extrêmes, qu'il est donc nécessaire de détecter et d'éliminer.

La détection s'effectue à l'aide de la méthode du Z-Score robuste. Il se calcule à l'aide de deux paramètres : la médiane et le MAD (Median Absolute Deviation, écart absolu médian).

Z-Score(Productivité) = valeur absolue(Productivité - Médiane)/MAD

Un Z-Score supérieur à 3 indique une valeur extrême

#### 14.3 LE CALCUL DU SPC

Pour une activité du référentiel, le Score des Productivités Comparées se définit comme le rapport entre effectif de référence et l'effectif réel. L'effectif de référence est l'effectif nécessaire pour atteindre la référence de productivité.

Le SPC s'exprime également comme le rapport entre la productivité observée et la productivité de référence.

SPC = Effectif de référence / Effectif

011

#### Productivité / Référence de produtivité

Le SPC mesure l'écart à la référence de productivité. Un score proche de la valeur 1 indique un écart à la référence faible, un score supérieur à 1 signifie un niveau de productivité supérieur à la référence.

Il se décline également en « enjeu en ETP » : Enjeu Effectif = Effectif - Effectif de référence = Effectif ( 1- SPC)

Ainsi, un enjeu largement positif correspond à un SPC faible, càd éloigné de la référence de productivité.

#### 14.4 LISTE DES ACTIVITES

# LIGNES CNT

#### 15.1 LES DONNÉES

- Les centres: TESE CEA CESU PAJE FRONTALIERS SUISSES CNFE (centre national des firmes étrangères) CNEC (centre national économie collaborative) AGESSA (association pour la gestion de la sécurité sociale des Auteurs) LABO (recouvrement entreprises pharmaceutiques)
- Les activités par entité Toutes les activités hors accueil téléphonique sont retenues. .
- L'output : le nombre de comptes actifs (source Icare). Moyenne des 4 trimestres.
- L'input : le nombre d'ETPP des activités citées (avec encadrement), moyenne des 4 trimestres
- La mutualisation : pas de correction

Les centres TESE et CEA sont regroupés TESE-CEA.

#### 15.2 LE CHOIX DE LA REFERENCE

Par CNT, la référence de productivité est égale à moyenne des productivités individuelles des organismes qui assurent la gestion du centre de traitement. Dans le cas où l'activité est gérée par un seul organisme, la référence est égale à la productivité constatée en 2019.

#### 15.3 LE CALCUL DU SPC

Pour une activité du référentiel, le Score des Productivités Comparées se définit comme le rapport entre effectif de référence et l'effectif réel. L'effectif de référence est l'effectif nécessaire pour atteindre la référence de productivité.

Le SPC s'exprime également comme le rapport entre la productivité observée et la productivité de référence.

SPC = Effectif de référence / Effectif

011

#### Productivité / Référence de produtivité

Le SPC mesure l'écart à la référence de productivité. Un score proche de la valeur 1 indique un écart à la référence faible, un score supérieur à 1 signifie un niveau de productivité supérieur à la référence.

Il se décline également en « enjeu en ETP » : Enjeu Effectif = Effectif - Effectif de référence = Effectif ( 1- SPC)

Ainsi, un enjeu largement positif correspond à un SPC faible, càd éloigné de la référence de productivité.

#### 15.4 LISTE DES ACTIVITES

- 15.4.1 CESU, PAJE, TESE, CEA, FRONTALIERS
- 15.4.2 CNFE, CNEC, AGESSA, LABO

# Part III Activités support

# INFORMATIQUE

#### 16.1 LES DONNEES

- Les activités, les entitées
- Les effectifs Les effectifs sont issus de la base Icare. Il s'agit des effectifs présents à la production, pour tous les types de contrats, y compris encadrement (ETPP phase 3 + part d'encadrement phase 5)
- L'output : le nombre de personnes physiques Nombre d'agents présents à le fin du trimestre (source Icare/ Analyse patrimoniale). Moyenne des 4 trimestres.
- La mutualisation : correction (vision prestataire)

# 16.2 VISION PRESTATAIRE : PRISE EN COMPTE DE LA MUTUALISATION

La gestion de la mutualisation est réalisée en 3 étapes :

- la définition du périmètre de mutualisation : qui sont les prestataires ? qui sont les clients ? Un nouveau calcul d'ETPP et d'Output par consolidation des données sur le nouveau périmètre (Clients + Prestataires)
- le calcul de la référence de productivité sur le nouveau périmètre
- la correction de l'Output, avec utilisation de la référence de productivité

#### 16.2.1 DEFINITION DU PERIMETRE DE MUTUALI-SATION

Quels prestataires? quels clients?

#### 16.2.2 CALCUL DE LA REFERENCE DE PRODUC-TIVITE

La référence se calcule comme la moyenne des productivités individuelles hors valeurs extrêmes.

Remarque : dans une moyenne de productivités individuelles, chaque organisme a le même poids dans le calcul. Cette moyenne est de fait plus sensible aux valeurs extrêmes, qu'il est donc nécessaire de détecter et d'éliminer.

La détection s'effectue à l'aide de la méthode du Z-Score robuste. Il se calcule à l'aide de deux paramètres : la médiane et le MAD (Median Absolute Deviation, écart absolu médian).

Z-Score(Productivité) = (Productivité - Médiane)/MAD

Un Z-Score supérieur à 3 en valeur absolue indique une valeur extrême

#### 16.2.3 CORRECTION DE L'OUPUT

L'exploitation de la référence de productivité permet de corriger l'output par un transfert positif vers le prestataire et négatif vers le client. Dans ses effectifs, le prestataire conserve les effectifs mutualisés qui travaillent pour le client.

# ACHATS MARCHES LOGISTIQUE (AML)

#### 17.1 LES DONNEES

- Les activités, les entitées
- Les effectifs Les effectifs sont issus de la base Icare. Il s'agit des effectifs présents à la production, pour tous les types de contrats, y compris encadrement (ETPP phase 3 + part d'encadrement phase 5)
- L'output : le nombre de personnes physiques Nombre d'agents présents à le fin du trimestre (source Icare/ Analyse patrimoniale). Moyenne des 4 trimestres.
- La mutualisation : correction (vision prestataire)

# 17.2 VISION PRESTATAIRE : PRISE EN COMPTE DE LA MUTUALISATION

La gestion de la mutualisation est réalisée en 3 étapes :

- la définition du périmètre de mutualisation : qui sont les prestataires ? qui sont les clients ? Un nouveau calcul d'ETPP et d'Output par consolidation des données sur le nouveau périmètre (Clients + Prestataires)
- le calcul de la référence de productivité sur le nouveau périmètre
- la correction de l'Output, avec utilisation de la référence de productivité

#### 17.2.1 DEFINITION DU PERIMETRE DE MUTUALI-SATION

Quels prestataires? quels clients?

#### 17.2.2 CALCUL DE LA REFERENCE DE PRODUC-TIVITE

La référence se calcule comme la moyenne des productivités individuelles hors valeurs extrêmes.

Remarque : dans une moyenne de productivités individuelles, chaque organisme a le même poids dans le calcul. Cette moyenne est de fait plus sensible aux valeurs extrêmes, qu'il est donc nécessaire de détecter et d'éliminer.

La détection s'effectue à l'aide de la méthode du Z-Score robuste. Il se calcule à l'aide de deux paramètres : la médiane et le MAD (Median Absolute Deviation, écart absolu médian).

Z-Score(Productivité) = (Productivité - Médiane)/MAD

Un Z-Score supérieur à 3 en valeur absolue indique une valeur extrême

#### 17.2.3 CORRECTION DE L'OUPUT

L'exploitation de la référence de productivité permet de corriger l'output par un transfert positif vers le prestataire et négatif vers le client. Dans ses effectifs, le prestataire conserve les effectifs mutualisés qui travaillent pour le client.

# GESTION ET VERIFICATION COMPTABLE GA

#### 18.1 LES DONNEES

- Les activités, les entitées
- Les effectifs Les effectifs sont issus de la base Icare. Il s'agit des effectifs présents à la production, pour tous les types de contrats, y compris encadrement (ETPP phase 3 + part d'encadrement phase 5)
- L'output : le nombre de personnes physiques Nombre d'agents présents à le fin du trimestre (source Icare/ Analyse patrimoniale). Moyenne des 4 trimestres.
- La mutualisation : correction (vision prestataire)

# 18.2 VISION PRESTATAIRE : PRISE EN COMPTE DE LA MUTUALISATION

La gestion de la mutualisation est réalisée en 3 étapes :

• la définition du périmètre de mutualisation : qui sont les prestataires ? qui sont les clients ? Un nouveau calcul d'ETPP et d'Output par consolidation des données sur le nouveau périmètre (Clients + Prestataires)

- le calcul de la référence de productivité sur le nouveau périmètre
- la correction de l'Output, avec utilisation de la référence de productivité

#### 18.2.1 DEFINITION DU PERIMETRE DE MUTUALI-SATION

Quels prestataires? quels clients?

Le tableau s'arrête au champ Urssaf. L'Acoss et la DSI sont clientes de la région Centre Val de Loire (impact sur l'activité comptable de la gestion du CNPR).

Dans les calculs, le périmètre de mutualisation de la région Centre est exclue. En effet la donnée "nombre de personnes physiques" de l'Acoss n'est pas encore présente dans le champ de l'outil de consolidation Icare.

#### 18.2.2 CALCUL DE LA REFERENCE DE PRODUC-TIVITE

La référence se calcule comme la moyenne des productivités individuelles hors valeurs extrêmes.

Remarque : dans une moyenne de productivités individuelles, chaque organisme a le même poids dans le calcul. Cette moyenne est de fait plus sensible aux valeurs extrêmes, qu'il est donc nécessaire de détecter et d'éliminer.

La détection s'effectue à l'aide de la méthode du Z-Score robuste. Il se calcule à l'aide de deux paramètres : la médiane et le MAD (Median Absolute Deviation, écart absolu médian).

Z-Score(Productivité) = (Productivité - Médiane)/MAD

Un Z-Score supérieur à 3 en valeur absolue indique une valeur extrême

#### 18.2.3 CORRECTION DE L'OUPUT

L'exploitation de la référence de productivité permet de corriger l'output par un transfert positif vers le prestataire et négatif vers le client. Dans ses effectifs, le prestataire conserve les effectifs mutualisés qui travaillent pour le client.

# RH ET GESTION ADMINISTRATIVE DU PERSONNEL

#### 19.1 LES DONNEES

- Les activités, les entitées
- Les effectifs Les effectifs sont issus de la base Icare. Il s'agit des effectifs présents à la production, pour tous les types de contrats, y compris encadrement (ETPP phase 3 + part d'encadrement phase 5)
- L'output : le nombre de personnes physiques Nombre d'agents présents à le fin du trimestre (source Icare/ Analyse patrimoniale). Moyenne des 4 trimestres.
- La mutualisation : correction (vision prestataire)

# 19.2 VISION PRESTATAIRE : PRISE EN COMPTE DE LA MUTUALISATION

La gestion de la mutualisation est réalisée en 3 étapes :

• la définition du périmètre de mutualisation : qui sont les prestataires ? qui sont les clients ? Un nouveau calcul d'ETPP et d'Output par consolidation des données sur le nouveau périmètre (Clients + Prestataires)

#### 54CHAPTER 19. RH ET GESTION ADMINISTRATIVE DU PERSONNEL

- le calcul de la référence de productivité sur le nouveau périmètre
- la correction de l'Output, avec utilisation de la référence de productivité

#### 19.2.1 DEFINITION DU PERIMETRE DE MUTUALI-SATION

Quels prestataires? quels clients?

#### 19.2.2 CALCUL DE LA REFERENCE DE PRODUC-TIVITE

La référence se calcule comme la moyenne des productivités individuelles hors valeurs extrêmes.

Remarque : dans une moyenne de productivités individuelles, chaque organisme a le même poids dans le calcul. Cette moyenne est de fait plus sensible aux valeurs extrêmes, qu'il est donc nécessaire de détecter et d'éliminer.

La détection s'effectue à l'aide de la méthode du Z-Score robuste. Il se calcule à l'aide de deux paramètres : la médiane et le MAD (Median Absolute Deviation, écart absolu médian).

Z-Score(Productivité) = (Productivité - Médiane)/MAD

Un Z-Score supérieur à 3 en valeur absolue indique une valeur extrême

#### 19.2.3 CORRECTION DE L'OUPUT

L'exploitation de la référence de productivité permet de corriger l'output par un transfert positif vers le prestataire et négatif vers le client. Dans ses effectifs, le prestataire conserve les effectifs mutualisés qui travaillent pour le client.

### GESTION DE LA PAIE

#### 20.1 LES DONNEES

- Les activités, les entitées
- Les effectifs Les effectifs sont issus de la base Icare. Il s'agit des effectifs présents à la production, pour tous les types de contrats, y compris encadrement (ETPP phase 3 + part d'encadrement phase 5)
- L'output : Pour les Centres Nationaux de Traitement de la Paie du Recouvrement CNPR : le nombre de bulletins de salaire moyen mensuel

Pour les autres organismes : le nombre de personnes physiques Nombre d'agents présents à le fin du trimestre (source Icare/ Analyse patrimoniale). Moyenne des 4 trimestres.

• La mutualisation : correction (vision prestataire)

# 20.2 VISION PRESTATAIRE : PRISE EN COMPTE DE LA MUTUALISATION

La gestion de la mutualisation est réalisée en 3 étapes :

- la définition du périmètre de mutualisation : qui sont les prestataires ? qui sont les clients ? Un nouveau calcul d'ETPP et d'Output par consolidation des données sur le nouveau périmètre (Clients + Prestataires)
- le calcul de la référence de productivité sur le nouveau périmètre
- la correction de l'Output, avec utilisation de la référence de productivité

#### 20.2.1 DEFINITION DU PERIMETRE DE MUTUALI-SATION

Quels prestataires? quels clients?

#### 20.2.2 CALCUL DE LA REFERENCE DE PRODUC-TIVITE

La référence de productivité est définie par le niveau national est s'élève à 300 bulletins de salaire par agent

Le SPC est donc calculé pour l'ensemble des organismes sur la base de cette référence.

Pour les organismes clients des CNPR, sur l'activité résiduelle de traitement de la paie, la référence n'est pas utilisée. Le SPC est valorisé à 100%, les ETPP de référence sont égaux aux ETPP.

# PILOTAGE ET AIDE AU PILOTAGE

#### 21.1 LES DONNEES

- Les activités, les entités Toutes les activités pilotage et aide au pilotage sont présentes dans le périmètre de calcul de l'indicateur. Une seule exception l'activité "Mutualisation Pilotage" (OM10) réservée aux ADD en charge du pilotage des caisses déléguées TI.
- L'output : le nombre de personnes physiques de l'organisme pour l'ensemble des activités (y compris centres de validation, activités nationales, vie sociale, formation) Nombre d'agents présents à le fin du trimestre (source Icare/ Analyse patrimoniale). Moyenne des 4 trimestres.
- L'input de nombre d'ETP présents à la production (avec encadrement) sur les activités citées.
- La mutualisation : pas de correction

#### 21.2 CALCUL DU SPC

Le calcul du score se base sur la relation entre les effectifs consacrés aux ativités de pilotage et les personnes physiques présentes dans les organismes.

#### 21.2.1 LE CHOIX DE LA REFERENCE

La méthode utilisée diffère du calcul habituel de la moyenne. Le principe est de construire une droite de regression qui exprime le mieux la relation entre le nombre de personnes physiques et les ETPP consacrés aux activités pilotage et aide au pilotage.

#### ETPP de référence = " .. " x Output

Output : nbre de personnes physiques

Ainsi déterminés par le modèle de régression, les ETPP de référence permettent le calcul d'une productivité de référence, par construction identique pour chaque organisme.

 $Référence = Output / ETPP\_ref$ 

#### 21.3 RESULTATS

Le SPC se calcule ensuite selon la méthode habituelle.

#### 21.3.1 ANNEXE STATISTIQUE

# **AUTRES**

Les activités et effectifs hors du périmètre du le calcul du SPC :

- les activités nationales,
- les activités des centres de validation,
- la formation,
- la vie sociale.
- l'activité pilotage mutualisée pour les agents de direction en Urssaf en charge de la gestion des caisses déléguées de travailleurs indépendants. (Activité OM10, avec organisme client = "999999")
- $\bullet$  l'activités de service mutualisée à destination CGSS ou organismes hors banche recouvrement (Activité OMxx, avec organisme client ="999999")

La donnée effectifs : le nombre d'ETPP des activités citées (avec encadrement), moyenne des  $4\ {\rm trimestres}$ 

#### 22.1 DONNEES EFFECTIFS